



Mars
2016

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 19

13 grande rue, Delouze, 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Le mot du Maire :

Les résultats du recensement mettent en avant la perte de population et nous confortent dans l'idée qu'il faut valoriser et embellir notre commune afin de proposer un environnement propice à l'accueil de nouveaux habitants. Les travaux votés en Conseil Municipal sont une des premières réponses apportées pour renforcer l'attractivité de nos villages : assainissement, rénovation et réhabilitation du patrimoine communal, éradication de ruines, tout en sachant qu'il reste beaucoup à faire. La proposition de services autour des « Services solidaires » et de la « Bibliothèque de rue » en est une autre et permet de nous singulariser. Le besoin de logements lié au démarrage possible du projet Cigéo doit également être pris en compte. C'est un pari que nous réussirons et que nous gagnerons tous ensemble.

Qualité de l'eau à Delouze-Rosières :

	Delouze-Rosières	National	Seuil de tolérance
mercure	0,05 µg/L	0,19 µg/L	0,006mg/L
arsenic	1 µg/L	6,5 µg/L	0,01mg/L
nitrates	32,3 mg/L	16,6 mg/L	50mg/L
phosphates	0,50 µg/L	0,15 µg/L	Non défini

L'eau souterraine distribuée est potable mais entachée d'une quantité de nitrates 2 fois plus élevée que la moyenne nationale et 3 fois plus pour les phosphates. Par contre, pas de mercure et pas d'arsenic. Les pesticides ne sont eux pas mesurés. L'assainissement des eaux usées dans le canton doit cependant permettre d'améliorer la situation.



Boîtes à livres : Le principe est simple, vous amenez un livre que vous avez lu avec plaisir, vous le déposez dans la boîte et vous prenez le livre de votre choix. Vous y trouverez également des livres pour enfant. Bonne lecture.



Propreté dans les villages : Ces derniers temps, on a pu constater quelques indécrottes laissées par des chiens. La politesse voudrait que les propriétaires des animaux ramassent leurs besoins... Merci de faire le nécessaire.



Attention, le 5 avril passage à la TNT HD :

Si votre téléviseur est antérieur à 2008, vous ne pourrez plus capter les émissions sans ajout minimum d'un décodeur TNT HD. On en trouve à partir de 25€. Vous pouvez bénéficier d'aides : 25€ si vous êtes exonérés de la taxe sur l'audio-visuel public. 120€ si votre antenne nécessite une réorientation, sans condition de ressources. 250€ si votre antenne doit être remplacée par une parabole, sans condition de ressources. Vous devrez avancer les frais, remboursement sur justificatifs. Une documentation explicative est disponible en mairie.



Services solidaires :

Vous pouvez en bénéficier dès maintenant, il suffit de s'inscrire et de proposer des services en échange. La bibliothèque des services est disponible au secrétariat de mairie.



Club de la bonne humeur à Gondrecourt :

Possibilité de s'inscrire au Club auprès de Madame RIGARD : 03.29.89.60.97 Vente d'une carte à l'année : 10 euros.

Jeux de cartes, scrabble etc... à la salle des mariages Mairie de Gondrecourt tous les jeudis après-midi avec une boisson et une pâtisserie pour la somme de 1.20 € par semaine.

Bonne action : Vous pouvez garder les bouchons en plastique de vos bouteilles d'eau ou autres, bouchons qui se vissent et les déposer à la boulangerie Peltier. Ceux-ci servent à acheter des fauteuils pour handicapés.

Rappel : Les réfections de façade, de toiture, changements de destination dans l'habitat, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie et éventuellement d'une demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire....

Les travaux dans la commune : La réfection de la toiture de l'église est terminée.



Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux, rue

de l'église, sont en cours d'achèvement. L'éradication de ruines sur Rosières a démarré avec la destruction de l'ancienne maison Garde Barrière sur la route de Vaucouleurs.

LE RECENSEMENT



Remerciements aux habitants

de Rosières et de Delouze pour l'accueil cordial fait à l'agent recenseur Noël Wolff lors de sa collecte de renseignements pour l'INSEE. Nous avons perdu 13 habitants depuis 2011.

	2011	2016
Résidences principales	56	52
Résidences secondaires	18	18
habitants	130	117

Le 9 fév. les AFR (Association Foncière Rurale) de Delouze et de Rosières se sont réunies. Ces associations ont en charge l'entretien des chemins de la commune. Les moyens financiers sont issus d'une taxe foncière à l'hectare. Cette taxe est de 2€/ha à Rosières et 3.2€/ha à Delouze. Certains chemins sont privés, notamment le chemin des éoliennes sur le plateau, près de l'ancienne carrière, donc interdits à la circulation. Respectez cette obligation et pensez à demander l'autorisation de les utiliser. Daniel Herbourg représentait la commune à cette réunion.

Heureux évènement dans la commune, le 6 fév. le petit Robin est né à Bar-le-Duc. Il est fils d'Alex COUTAREL et d'Agathe MAGNAGHI. Félicitations aux heureux parents. La commune marquera l'arrivée de cet enfant par un petit cadeau.



Carnaval le 10 fév : Une dizaine d'enfants des 2 villages, sont allés, mercredi 10 février, encadrés par quelques parents et l'association Delrose, à la rencontre des habitants, en quête de friandises. C'est donc un joli défilé coloré qui a déambulé joyeusement dans les rues de notre commune. Grâce à la générosité des habitants qui leur ont réservé un bon accueil, les enfants ont pu récolter un joli butin



partagé équitablement, avant de déguster dans la joie et la bonne humeur, de savoureux beignets accompagnés d'un chocolat chaud.

Ordures ménagères : Le lundi 28 mars étant un jour férié, le ramassage des ordures ménagères qui a lieu habituellement le lundi matin sera avancé au samedi 26 mars au matin. Les déchets devront être sortis la veille au soir.

Perturbations de réception

TV : Vous constatez depuis 2012 temporairement ou régulièrement de mauvaises conditions de réception de la T.V. hertzienne qui pourraient potentiellement être liées aux éoliennes ; merci de vous signaler rapidement en mairie, par mail, par tél ou autre (avant mi avril 2016).



Réunion commission communication à la Codecom le 17 février. L'objectif principal était la relecture du prochain bulletin intercommunal qui doit paraître en mars. Le point a été fait ensuite sur la présentation du projet du site internet de la Codecom. Le 1^{er} adjoint représentait la commune.



Réunion en mairie, le 17 fév, avec le responsable de la mise en place du parc éolien sur notre commune. L'objectif de cette réunion était de finaliser les



derniers points entre la société éolienne et notre commune concernant les indemnités compensatoires, notamment sur celles liées au déboisement réalisé au niveau des pieds éoliens dans notre forêt communale. Un représentant de l'ONF était présent. Des devis de reboisement vont être proposés prochainement à la société éolienne. Le maire et les adjoints représentaient la commune.

Horaires ouverture de la déchetterie du Val d'Ornois à partir du 1^{er} avril :
Lundi-mercredi-vendredi : 16-19h00
Samedi : 9-12h00 & 15-19h00

